

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Claude Marcet*

*Date de dépôt : 25 janvier 2007*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Bévue historique du Conseil d'Etat : veut-on brader le véritable Patrimoine architectural genevois ?**

Je viens d'apprendre qu'une superbe petite bergerie d'un grand intérêt historique est menacée de démolition dans le vieux Chêne-Bourg. Des voisins s'inquiètent de sa prochaine disparition. Cet adorable petit bâtiment, qui est une rareté dans notre canton, aurait appartenu à la famille Favre dont l'un des illustres représentants a des places et des statues à Genève. Il est à l'origine du tunnel du Gothard, l'une de nos fiertés nationales.

Par ailleurs, des mouvements et glissements de terrain menacent les bâtiments voisins à cause des actuelles excavations, qui ne sont pas terminées suite à l'interruption d'un chantier. On a notamment vu des lézardes et des fissures contre des façades et certains voisins n'arriveraient plus à fermer leurs portes. Ces travaux donnent lieu à de nombreuses craintes légitimes.

L'administration, qui ennuie les propriétaires pour des broutilles, est incapable de prévenir, dans ce cas précis, cette situation invraisemblable. Comment expliquer que le Département DCTI et la commission consultative en charge de monuments, de la nature et des sites, qui a un pouvoir purement consultatif, n'aient rien vu à l'importance de ce bâtiment ni été attentifs aux dangers d'un tel chantier ? Dans le même temps, on se montre tatillon, de façon tout à fait excessive, envers certains propriétaires qui ne peuvent pas intervenir sur leurs constructions de façon raisonnable. Certains se demandent s'il n'y a pas deux poids et deux mesures à l'Etat de Genève.

Alors que la nouvelle politique de conservation qui se fait jour, à l'instigation du chef du DCTI, met en exergue la protection de bâtiments

administratifs ou commerciaux du XXe siècle (des immeubles de rendement et en règle générale pas menacés), notre véritable patrimoine ancien paraît plus que jamais en péril.

Ainsi, le chef du DCTI aurait, semble-t-il, autorisé la démolition de ce petit bâtiment de bergerie à Chêne-Bourg. Il semblerait que l'intervention d'associations d'habitants en faveur de sa mise sous protection soit restée lettre morte.

*Voici ma question : au moment où l'Etat de Genève ennuie la population de mille et une façon par sa bureaucratie, pourquoi le Conseil d'Etat laisse-t-il détruire de véritables témoins de notre patrimoine genevois, en cautionnant des bévues historiques, et en autorisant au passage des travaux dangereux pour le voisinage sans un contrôle minimum? A force de protéger n'importe quel tas de ferraille et de béton du 20e siècle, n'oublie-t-on pas notre véritable patrimoine architectural cantonal ?*